



« LES DIFFERENTS MODES DE DETENTION D'UN BIEN IMMOBILIER »

Le lundi 16 et le mardi 17 mars 2020

Objectifs :

- **C**onnaître et pouvoir définir ce qu'est une SCI (à l'IS comme à l'IR), une SARL de famille, une holding, la pleine propriété et le démembrement
- **S**avoir analyser la situation du client afin de lui proposer la stratégie la plus adaptée
- **S**avoir expliquer la fiscalité liée au mode de détention choisi

Public concerné : professionnels de l'immobilier et de la gestion de patrimoine, avocats, experts comptables

Prérequis : aucun

Durée : 2 Jours

Moyens pédagogiques : Séance de formation en salle et support pédagogique remis aux stagiaires

Dispositif d'évaluation : attestation de 7 heures de formation validante après un score minimum de 70% au QCM final.

Programme

JOUR 1

Matin – De 9h à 12h

Tour de table de présentation et des pratiques de chacun

Quels intérêts pour un professionnel de l'immobilier de maîtriser ces notions de propriété et de modes de détention.

Rappel de la notion de propriété.

Pause

Définition de la nue-propriété et de l'usufruit.

Fiscalité et incidences d'une détention en direct.

Après-midi – De 14h à 18h

Présentation et fiscalité de la SCI

Pause

Présentations et fiscalité de la SARL de famille

QUIZ des notions vues tout au long de la journée

JOUR 2

Matin – De 9h à 12h

Définition de la nue-propriété et de l'usufruit.

Fiscalité et incidences d'une détention en direct.

Pause

Suite des stratégies

Focus sur la holding

Après-midi – De 14h à 18h

Correction du quizz fait en jour 1 et éclaircissement de points si nécessaire

Les différents modes de détention étant connus, présentation des stratégies possibles

Pause

Cas pratiques et mises en situations

Évaluation finale

560 euros par personne incluant les déjeuners (prise en charge par vos organismes de formation professionnelle).

Lieu de la formation : **23, boulevard Jules Favre 69006 LYON**

(A proximité de la Part-Dieu : gare, tramway, métro, parking et des Brotteaux : métro, parking ; bus au pied de l'immeuble)

Places limitées : **réponse et règlement avant le 11/03/2020**

Inscription à l'adresse suivante : contact@desbiolles-associes.com

Et toujours la possibilité de formation personnalisée et au lieu de votre choix

à partir de 5 personnes. N'hésitez pas à nous solliciter